



# S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°5 / 88 / 2009

le 30 mai 2009

---

## **Élections européennes, le dimanche 7 juin 2009 Mobilisons-nous !**

Il est de la responsabilité du Maire d'éclairer ses concitoyens et de les encourager à participer à l'élection des députés français au Parlement européen, ce dimanche 7 juin 2009 ; d'autant que nos partis politiques, de tous bords, paraissent, jusqu'à présent, bien timides, voire absents, dans cette campagne électorale !

Ne serait-ce qu'au regard de l'impact de la législation européenne sur la législation des États membres de l'Union européenne et ses conséquences immédiates, mais aussi futures, sur notre vie quotidienne et la capacité de développement de nos territoires.

Le droit communautaire constitue la source de plus de 70% des textes appliqués dans les communes françaises. Par ailleurs, la manne des fonds structurels européens permet le développement de projets de territoire et je rappelle que la France a beaucoup bénéficié de la politique agricole commune (PAC). Je n'évoquerai pas que l'Europe est aussi synonyme de paix, alors que, depuis toujours, son espace a connu de multiples guerres !

Aujourd'hui, la méconnaissance du fonctionnement européen et surtout la présentation rébarbative des directives et règlements font que c'est plutôt la méfiance qui domine. L'Union européenne est souvent présentée comme une institution lointaine et peu en prise avec les réalités locales, elle est encore loin d'apparaître comme un organisme vivant.

Le bilan actuel est pourtant loin d'être négatif, même si dans les années qui viennent, avec l'élargissement à vingt-sept États membres, de nouvelles difficultés surgiront : budget rétréci, fortes attentes des nouveaux entrants, énormes différentiels économiques et sociaux, les conséquences de la liberté du commerce et de la concurrence...

Raison de plus pour participer à cette élection qui redonnera peut-être un sens politique, plus démocratique et humain à une Europe vécue comme administrative et technocratique, en ayant des élus de la base, qui participent à l'élaboration des décisions européennes.

Le scrutin aura lieu dans la Salle des Marronniers, ce dimanche 7 juin, de 8 heures à 18 heures. Merci à ceux qui prêtent leur concours au bon déroulement du scrutin.

Le Maire  
  
Bernard DIRNINGER

## **Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 25 mai 2009 et informations diverses**

### ■ ***Urbanisme :***

La demande de permis de construire un garage-abri et un jardin d'hiver au 11 rue de la Blind, présentée par M. Jean-Michel GARCIA, ainsi que la déclaration préalable pour la création d'une clôture sur limite avec la RD, d'un portail et d'un portillon, au 1 rue de Wickerschwih, présentée par M. Hubert FLEITH, sont transmises à la DDE pour instruction.

### ■ ***Remplacement des tables de la Salle des Fêtes :***

6 tables acquises, il y a plus de 30 ans, sont en mauvais état et doivent être remplacées. Compte tenu des prix des tables neuves qui par ailleurs n'ont pas les mêmes dimensions que le restant des tables de la salle, le Conseil municipal décide de conserver les structures métalliques des tables à changer et de remplacer les plateaux par des matériaux de qualité et de dimension identiques aux tables actuelles. Des devis seront sollicités.

### ■ ***Illuminations de Noël :***

Vérification faite par la Société Vialis, il apparaît que les matériels et motifs retenus ne conviennent pas au regard de la configuration des lampadaires par rapport aux trottoirs parfois trop étroits. La Société Vialis fera de nouvelles propositions, après examen de la situation sur place.

### ■ ***Contrat de location des salles communales :***

Compte tenu de l'investissement conséquent en vaisselle et couverts que vient de réaliser la Commune, il est apparu nécessaire de revoir les conditions de location des salles et de fixer des règles de mise à disposition plus strictes. Le Conseil municipal a pris acte des orientations définies qui seront encore précisées, notamment quant aux tarifs de location de la vaisselle et des couverts, avant une adoption prochaine.

### ■ ***Commission technique du Conseil d'École du RPI du 7 mai 2009 :***

Constituée de 4 représentants des 4 communes du RPI, de 4 représentants des parents et de 4 représentants des enseignants des 4 communes, cette commission a pour objet d'étudier l'amélioration de l'organisation du RPI. Le but poursuivi est le respect des horaires d'enseignement au bénéfice des élèves. L'étude se poursuivra pour la rentrée 2010-2011, mais la

commission a d'ores et déjà retenu, pour la prochaine rentrée, une répartition pédagogique des élèves sur le schéma en vigueur actuellement et un schéma de circuit du bus qui sera encore affiné.

■ ***Bureau du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun du 20 mai 2009 :***

Les points à l'ordre du jour : - SCOT : dans le cadre de l'étude en cours, ont été affirmés le pôle du Ried Brun, l'existence d'une zone économique intercommunale à Bischwihr et le couloir de non urbanisation à Fortschwihr , - Assainissement du Grand Est de Colmar : des réunions entre la CAC et les Communautés de Communes du Pays de Brisach et du Pays du Ried Brun ont permis de dégager une orientation pour l'évacuation des eaux usées vers la station de Colmar pour les communes de Urschenheim, Durrenentzen, Widensolen, Muntzenheim et Jepsheim, - Adhésion de la Commune d'Andolsheim : par délibération du 11 mai 2009, la Commune d'Andolsheim a décidé, à l'unanimité, d'adhérer à la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 ; il s'agit d'un grand moment pour notre intercommunalité.

■ ***Opération « un fruit pour la récré » :***

C'est un programme européen qui porte sur la distribution hebdomadaire de fruits à l'école (maternelles et primaires), avec un accompagnement pédagogique tendant à une modification durable des comportements alimentaires, le Bureau a décidé de s'engager dans cette opération qui sera testée à la rentrée prochaine, lors du 1<sup>er</sup> trimestre, pour un coût de 4 120,70 € à la charge de la Communauté de Communes.

■ ***Dégâts de sangliers :***

A la suite du courrier du 8 avril 2009 du Maire, M. François HEAUME, adjudicataire de la chasse communale, a répondu qu'à partir du 15 mai, il sera souvent présent sur le territoire, afin de procéder aux tirs souhaités. Par ailleurs, le Préfet du Haut-Rhin a pris un arrêté, le 7 mai 2009, prescrivant l'organisation de chasses particulières sur le territoire de la commune de Riedwihr, jusqu'au 20 mai.

■ ***Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole :***

Par arrêté préfectoral du 11 mai 2009, une consultation du public est ouverte, dans le Département du Haut-Rhin, sur ce 4<sup>ème</sup> programme d'actions, du 25 mai au 25 juin 2009 inclus. L'avis de consultation du public est affiché en Mairie.

■ ***Réhabilitation des sources phréatiques du Riedbrunnen :***

Des panneaux d'information qui auront pour objet de présenter l'intérêt écologique du site, sa fragilité et les conditions de sa préservation, seront mis en place dans les meilleurs délais.

- ***Suppression d'une boîte aux lettres :***  
La Poste signale sa volonté de supprimer la boîte aux lettres au 16 Grand'rue.
- ***Échange de ban entre Riedwihr et Wickerschihr :***  
Les délégations des Maires et Adjointes de Riedwihr et de Wickerschihr ont accepté le principe d'un échange, la discussion devant à présent porter sur les conditions de sa mise en œuvre, au vu d'éléments chiffrés.
- ***Ancienne sono au plus offrant :***  
La Commune cède la sono acquise à l'époque de Heloldo Wilaria, au plus offrant. Avis aux amateurs.

### « Le sommeil et ses troubles »

L'Association APALIB (nouvelle dénomination de l'APA) organise une conférence-débat, sur le thème « le sommeil et ses troubles », **le mercredi 3 juin 2009, de 18 h à 19 h 30, à la Salle Horbourg, 5 rue des Sports à HORBOURG-WIHR.**

Le sommeil est un moment fort important : il représente en moyenne un tiers de notre durée de vie. Aussi précieux pour le mental que pour le physique, il est le facteur majeur de notre équilibre. Il permet d'évacuer tensions et fatigue, et déclenche la sécrétion de l'hormone de croissance, rendant ainsi possible le renouvellement cellulaire et l'entretien des muscles, des tissus et des os.

Nombreux sont ceux qui perdent un rythme de sommeil régulier et réparateur, ceci pour des raisons très variées : maladie, stress, sorties nocturnes, télévision... En effet, deux Français sur trois se plaignent de troubles du sommeil, et cette insatisfaction s'accroît avec l'avancée en âge.

Quelle est l'organisation générale du sommeil ? Quels sont les différents troubles et les solutions pour y faire face ? En quoi l'avancée en âge peut-elle l'influencer ? sont autant de questions auxquelles répondra le Docteur Roberts CARCANGIU, Neurologue au Centre du Sommeil de Rouffach.

La rencontre se clôturera par un débat, afin de répondre aux questions de l'assistance.